



Comité Départemental de Tir de la Charente Maritime

Berneuil le 11 février 2020

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX École de Tir Le dimanche 29 Mars 2020 à JONZAC

- ACCÈS :** Libre accès à tous les tireurs en possession de la licence F.F. TIR de la saison en cours.
Sous condition que la Société d'appartenance du tireur ait réglé la cotisation club de l'année en cours au Comité Départemental.
- PROGRAMME :** Tir complet suivant règlement F.F.TIR. : Carabine, Pistolet.
Classements individuels suivant catégories F.F.TIR.
Classement par équipe de club (une seule par discipline non intégrée au championnat des clubs).
Selon règlement SEC.
- BUT :** Donner le titre de Champion Départemental dans chaque discipline et catégorie.
Qualifier pour les Championnats Régionaux.
Permettre la réalisation d'un minima pour la participation aux Championnats de France sous réserve de confirmation.
- ENGAGEMENTS :** **6€00 et 8€00 hors Ligue** pour la première discipline
3€00 et 8€00 hors Ligue pour les disciplines supplémentaires
6€00 pour les équipes. Pas d'engagement équipes hors Ligue
- INFORMATIONS :** Présence indispensable de chaque tireur une demi-heure avant le début du tir.
La licence est obligatoire et doit être signée et tamponnée par un médecin et le président.
La présence des médaillés est vivement souhaitée lors de la remise des récompenses ou au moins un représentant du club
- COMMENT REMPLIR LE FICHER :**
Mettre le nom du Club, son n°, le nom du responsable avec son adresse et son n° de téléphone.
Remplir la fiche planning mettre 1 dans tir à 6€00 ou 8€00 hors Ligue et 1 dans tir à 3€00 ou 8€00 hors Ligue si plusieurs disciplines. Le total se fera automatiquement et dans le 2^{ème} onglet vous aurez la facture déjà établie. La joindre avec le chèque.
- RÉSERVATIONS :** Remplir les bulletins (également disponibles sur le site Internet du comité départemental www.cd-tir-17.org) et les faire parvenir, avant le jeudi 12 mars 2020, délai de rigueur, avec le règlement correspondant à :

Pierre POISSONNET

CD17

4 rue des ACACIAS

17460 BERNEUIL

Tél/Répond: 05 46 90 72 67

Portable: 06 85 47 62 84

Courriel : gestcompte@cd-tir-17.org

RAPPEL : Les chèques d'engagement doivent être libellés à l'ordre du Comité Départemental de tir de Charente Maritime.

Siège : à l'adresse du (de la) Président (e)

FFTIR n° 8725 – T.L.J.S. N°13.11.83

Site : www.cd-tir-17.org